

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ
JEUDI 4 FÉVRIER 2021
FORUM EN LIGNE

Présences : John Graham (président), Scott Jocelyn, Martin Harder, Josh Watt, Laurel Repski, Kris Cowley, Brad Robertson, John Wyndels et Colleen Watters (Bureau de l'accessibilité du Manitoba)

Absences : Dianna Scarth

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et ceux-ci se présentent.

Le président présente les mises à jour aux membres du Conseil. Il indique qu'en vertu des ordres de santé publique actuels, les personnes nommées par décret ne sont pas autorisées à voyager à l'extérieur de la province jusqu'à nouvel ordre. La Saskatchewan envisage d'élaborer une loi sur l'accessibilité et a mis en ligne un cadre d'examen, un guide et un sondage. Ces documents peuvent être utiles au Conseil pour mener à bien l'Examen de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle.

La secrétaire guide les membres du Conseil dans une discussion sur une ébauche de lettre de lancement de la consultation publique sur l'Examen de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle. Les particuliers et les organismes disposeront de différents moyens pour faire part de leurs commentaires, notamment les forums, les sondages et les observations écrites, dans le cadre d'un vaste processus de consultation. La lettre se veut une invitation générale à participer à l'Examen et comporte des domaines sur lesquels des commentaires sont sollicités. Elle ne permet pas de proposer ou d'établir des sujets de consultation précis.

Décision : Le Conseil convient de la date limite du 7 mai 2021 pour soumettre des observations écrites et répondre au sondage.

Accord : Le Conseil convient de ne pas fixer de dates précises pour les consultations à ce stade.

Mesure à prendre : Le Bureau enverra la lettre de lancement au cours de la semaine prochaine pour donner un préavis de l'Examen et des consultations.

Mesure à prendre : Le président et la secrétaire travailleront à l'élaboration d'un document de discussion et d'un cadre de référence pour la consultation et iront de l'avant avec l'élaboration du sondage.

Le Conseil discute des plateformes virtuelles pour les consultations, du recours à des groupes de discussion sectoriels et de l'embauche d'un animateur externe pour toutes les séances de consultation.

Mesure à prendre : Les membres du Conseil conviennent d'envoyer des noms d'animateurs potentiels au président et à la secrétaire.

Décision : Le Conseil convient d'annuler la réunion du 19 février 2021 et de se réunir à nouveau en mars. La prochaine réunion du Conseil aura lieu le jeudi 4 mars 2021 (date ultérieurement reportée au vendredi 5 mars) de 13 h à 15 h.

La séance du 4 février est levée à 15 h.